

Sur le territoire de la commune de SOUDAN, une parcelle est considérée comme étant un *ancien cimetière gaulois*. Des archéologues l'ont désignée sous le nom de *Carneillon* ; mais les bonnes gens, naguère encore, la nommaient *cimetière du Diable* — ce qui assimile bien le Diable au paganisme —. Les dalles de ce cimetière ont été enlevées.

La commune de SOUVIGNÉ possédait *La Pierre du Diable*. C'était un rocher saillant naturellement, de nature schisteuse, qui se trouvait à l'intersection du ravin de la haute vallée de l'Hermitain et de la route de Saint-Maixent à Romans, sur les bords du ruisseau nommé le Mareuil, au-dessus de l'étang de Miauray. Il portait des rainures dites *griffes du Diable*, et une excavation ovale — une écuelle — qui, d'après la légende, était l'empreinte de la *Tête du Diable*. Une nuit en effet qu'il avait voulu dormir à la belle étoile, il avait appuyé sa tête sur ce rocher, et elle y avait creusé sa place — tous les Dieux, quand ils passent quelque part laissent l'empreinte de leur pas, de leur corps ou de leur tête sur les rochers ; des saints auront le même pouvoir —. Une autre légende attribuait à ces cavités une origine un peu différente : le Diable les aurait creusées en poursuivant une bergère... Mais les épisodes semblent en être maintenant oubliés. Cette cuvette donc, très apparente, était verticale, comme la paroi du rocher, et tournée vers le midi. Ces empreintes ont été détruites par l'élargissement de la route de Saint-Maixent à Romans ; mais ce qui reste en place a conservé le nom de *Pierre du Diable*.

Sur la commune de THOUARS, à Marsais, près des bords du Thouet, se situe la légende de *la Mule du Diable* qu'a recueillie Hugues Imbert, l'historien de Thouars.